



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### sécurité routière en Guyane

Question au Gouvernement n° 423

Texte de la question

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN GUYANE

**M. le président.** La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Gabriel Serville.** Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, dans la nuit du 9 décembre dernier, un terrible accident sur une route nationale de Guyane a coûté la vie à trois personnes et fait huit blessés, dont quatre en situation d'urgence absolue, portant ainsi à vingt-trois le nombre de tués sur les routes de Guyane depuis janvier 2017. Nous sommes en pensée avec les familles et les proches des victimes de la route, tant en outre-mer qu'en France hexagonale.

Monsieur le ministre d'État, comparaison n'est peut-être pas toujours raison, mais rapporté à la population locale, le taux de mortalité sur les routes de Guyane est deux fois supérieur à la moyenne nationale, déjà pourtant inacceptable. À ce sujet, qu'est-il advenu des objectifs ambitieux fixés en 2012, qui prévoyaient de passer sous la barre des 2 000 morts par an d'ici à 2020 ? Avec 3 477 décès sur nos routes en 2016, et une hausse de 8,5 % sur un an en novembre, nous sommes malheureusement loin du compte.

Aussi, nous comprenons la proposition d'abaisser de 10 kilomètres par heure la limite de vitesse autorisée sur les routes nationales. Toutefois, sans nier que la vitesse excessive et les comportements souvent dangereux demeurent des causes prépondérantes et aggravantes des accidents mortels, ne serait-il pas temps de changer notre approche de la sécurité routière en agissant d'abord en amont pour éviter ces accidents, plutôt qu'en aval pour en réduire la gravité ? Je pense ici à l'état catastrophique d'une partie de notre réseau routier, notamment en milieu rural, et en particulier dans certains territoires d'outre-mer.

Monsieur le ministre d'État, à titre d'exemple, la Guyane souffre d'un réseau routier dangereusement sous-dimensionné, complètement saturé, et dont l'état de délabrement de certains segments fortement accidentogènes est indigne d'un pays développé et soucieux de son aménagement.

Les usagers de la route sont prêts à adapter leur conduite pour que les voies de circulation soient des lieux de vie et de partage. Je souhaiterais donc connaître les mesures envisagées pour que nos routes nationales ne soient plus des passerelles vers la tristesse et la désolation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Fabien Di Filippo.** Le renouveau, *bis* !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, l'évolution de l'accidentalité sur les routes de Guyane n'est effectivement pas satisfaisante. Vous avez fait référence au tragique accident qui

s'est produit dans la nuit du 9 au 10 décembre dernier à Iracoubo et qui a fait trois morts et huit blessés. Je rappelle que les routes de Guyane restent particulièrement accidentogènes, puisque la proportion de personnes tuées s'y établissait à 123 pour 1 million d'habitants entre 2012 et 2016, contre 53 pour 1 million en métropole. Il convient donc d'agir.

**M. Raphaël Schellenberger.** Vous répétez la question !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** C'est ce qu'a fait le Gouvernement, qui a augmenté de 30 % le budget d'entretien des routes nationales entre 2013 et 2017.

**M. Fabien Di Filippo.** Valls, reviens !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** En 2017, un budget de 15 millions d'euros a été ainsi alloué aux routes nationales.

Mais, comme vous le savez, les routes nationales en Guyane ne représentent aujourd'hui que 10 % du réseau routier. L'effort doit donc être collectif : le Gouvernement en prendra sa part dans les prochaines années, mais les collectivités territoriales doivent aussi y participer. C'est tous ensemble que nous pourrons faire en sorte qu'il y ait moins de tués sur les routes, en particulier parmi les jeunes. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 423

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 décembre 2017](#)